

# Deux mois pour trouver une solution autour d'une table ronde

**CFF CARGO • Les grévistes des ateliers de CFF Cargo à Bellinzone ont obtenu une table ronde. Ils pourraient reprendre le travail mercredi.**



Gianni Frizzo (à droite), représentant des grévistes à Bellinzone a été entendu par Moritz Leuenberger. Le maintien de l'activité de CFF Cargo au Tessin sera discuté autour d'une table ronde. KEYSTONE

Une table ronde verra finalement le jour dans le conflit concernant l'avenir des ateliers de CFF Cargo à Bellinzone. Une manche décisive s'est jouée samedi à Berne. Les protagonistes ont deux mois pour trouver une solution. «Toutes les variantes vont être analysées en toute transparence», a dit le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, à l'issue d'une rencontre de trois heures avec des représentants de toutes les parties concernées. Les travaux «diplomatiques» menés par Marco Solari depuis une semaine ont porté leurs fruits.

Le conseil d'administration des CFF a avalisé samedi soir, juste après la rencontre, le retrait du projet de restructuration des ateliers de Bellinzone de CFF Cargo. Il a ainsi rempli sa part du contrat pour la tenue d'une table ronde.

## «Victoire historique»

Après un mois de débrayage, les grévistes devront pour leur part reprendre le travail. La base sera consultée aujourd'hui, a précisé leur représentant Gianni Frizzo. Si la proposition est approuvée, les ouvriers de Bellinzone reprendront le travail mercredi, a précisé le secrétaire d'UNIA Matteo Pronzini. Mais à ce stade, les grévistes comme les représentants du canton du Tessin savourent leur succès. Heureux d'avoir été entendu par Moritz Leuenberger, Gianni Frizzo a parlé de «victoire historique».

## Qui paie la différence?

Le fait que la reprise du travail se fasse éventuellement seulement mercredi et non déjà demain ne devrait pas faire échouer le processus, a affirmé hier à l'ATS le porte-parole des CFF Roland Binz.

Le président du conseil d'administration des CFF, Thierry Lalive d'Epinay, s'est dit soulagé de voir entrer en jeu le ministre des Transports. «Je prends cette demande d'ouverture très au sérieux», a-t-il dit. «Grâce à la participation de la Confédération et des cantons, de meilleures conditions sont

réunies.» Mais «CFF Cargo doit trouver des solutions dans un contexte difficile où la concurrence est sans pitié sur un marché libéralisé.» Selon lui, la confiance entre la base et les CFF reste à construire.

CFF Cargo retire son projet de restructuration, mais il s'agit de définir qui paie la différence, a précisé le directeur de CFF Cargo Nicolas Perrin. La Confédération comme le canton du Tessin devront certainement mettre la main au portemonnaie.

«Il y a un avenir pour cette industrie au Tessin», a déclaré Gianni Frizzo. Les grévistes au Tessin ont accueilli très positivement les résultats de la rencontre. Via leur service d'information par SMS, ils se sont attribués 1 à 0 contre Andreas Meyer, le directeur des CFF.

Le président du conseil d'Etat tessinois Marco Borradori a souligné combien ce secteur industriel était inscrit dans l'histoire du canton. Il en a aussi appelé au fédéralisme, qui vient à nouveau de faire ses

preuves après le revirement de samedi, selon lui.

## Sauver le plus d'emplois

Le but de la table ronde est de maintenir l'activité de CFF Cargo au Tessin et de sauver un maximum d'emplois, a souligné Moritz Leuenberger. Mais les discussions ne vont pas être simples. La rencontre de samedi a montré combien les fronts étaient marqués. «Je suis heureux que les CFF comme les grévistes aient fait un pas l'un vers l'autre, mais le travail qui reste à accomplir est difficile», a relevé le ministre des Transports. Si après deux mois les négociations n'aboutissent pas, M. Leuenberger décidera si les travaux de la table ronde doivent être prolongés. Une personne sera prochainement nommée pour diriger ces travaux.

Quant au call center de Fribourg, la question n'a pas été abordée samedi, a encore déclaré Andreas Meyer. Là, les discussions se poursuivent avec les syndicats. ATS

> Lire aussi en page 13

# L'UDC progresse encore en Suisse alémanique

**ÉLECTIONS • Députation doublée dans le canton d'Uri et 4 sièges glanés en Thurgovie.**

L'UDC sort vainqueur des élections législatives de ce week-end en Suisse alémanique. Après St-Gall et Schwytz, l'UDC a marqué des points hier dans les cantons d'Uri, de Thurgovie et de Glaris. Le PDC, le PRD et le PS en sortent affaiblis.

Dans le canton d'Uri, l'UDC a conquis huit sièges au Grand Conseil, qui en compte 64. L'UDC en possède désormais 17. Il devient ainsi le deuxième parti, derrière le PDC. Celui-ci perd quatre mandats et en conserve 24. Le recul est de la même ampleur pour le PRD, qui recule à 12 mandats. Le groupe PS/Verts a fait du surplace, avec 10 mandats. Un mandat doit encore être attribué lors d'un deuxième tour à Springen. Il est convoité par le PDC et l'UDC. Par ailleurs, les sept conseillers d'Etat sortants ont été reconduits sans problème.

L'UDC a aussi gagné du terrain au Parlement thurgovien et consolidé sa position de premier parti. Il occupera désormais 51 des 130 sièges du

Grand Conseil. En conservant ses 22 mandats, le PDC devient le deuxième parti du canton. Il profite du net recul du PS, qui abandonne six sièges et doit désormais se contenter de 17 mandats. C'est un de moins que le PRD, qui a cependant laissé filer deux sièges.

Les Verts cèdent deux fauteuils et en occuperont dorénavant 11. L'Union démocratique fédérale et le Parti évangélique obtiennent chacun deux élus supplémentaires. Pour la première fois candidat, le parti des Verts libéraux décroche deux fauteuils. Les femmes seront moins nombreuses à l'avenir dans l'hémicycle thurgovien, passant de 43 à 36, soit 27,7% contre 33% lors de la précédente législature.

Enfin, le candidat UDC Werner Hösli est arrivé en tête lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat glaronais. Il devance de 170 voix le candidat du PRD Andrea Bettiga. Mais il a raté la majorité absolue. Un deuxième tour aura lieu le 20 avril prochain. AP

## EN BREF

### CONTRAT GAZIER AVEC L'IRAN

## Electricité de Laufenburg ne cède pas aux pressions américaines

L'entreprise Electricité de Laufenburg (EGL) ne veut pas céder aux pressions des Etats-Unis et n'a pas l'intention de fournir une copie du contrat gazier conclu avec l'Iran. C'est ce qu'a déclaré le président d'EGL, Heinz Karrer, au journal «Sonntag». Le secrétaire d'Etat Michael Ambuhl explique que la présence de Micheline Calmy-Rey a été décisive pour la signature de l'accord. Le contrat d'approvisionnement paraphé à la mi-mars à Téhéran entre EGL et la société nationale iranienne d'exportation de gaz comprend des clauses de confidentialité. Pour des questions de concurrence aussi, il ne peut pas être mis à disposition de tiers, a expliqué Heinz Karrer. Les Etats-Unis ont notamment demandé une copie du contrat. Ils suspectent en effet une violation des sanctions internationales infligées à l'Iran ou tout au moins de l'esprit des sanctions. Les Américains s'intéressent notamment à la question de savoir si des investissements seront consentis en Iran et ce n'est pas le cas. Le gaz sera acheté à la frontière irano-turque, précise Heinz Karrer. AP

### LOIS SUR LES STUPÉFIANTS

## Référendum de l'UDF

Un référendum va être lancé contre la loi révisée sur les stupéfiants. Les membres de l'Union démocratique fédérale (UDF) réunis à Neuchâtel ont accepté samedi à l'unanimité cette proposition, a annoncé le parti. Selon l'UDF, la banalisation systématique des drogues a conduit une partie des jeunes à la dépendance. La distribution d'héroïne et de méthadone sous contrôle médical a entraîné la suppression de nombreuses institutions de réhabilitation orientées vers l'abstinence, réduisant les chances des toxicomanes de s'en sortir. AP

### CENTRE D'ASILE À STEIN

## Auteurs d'une attaque arrêtés

La police argovienne a arrêté les auteurs de l'attaque au cocktail molotov contre un centre d'accueil pour requérants d'asile commise il y a deux semaines à Stein (AG). Il s'agit de quatre hommes et d'une femme de nationalité helvétique âgés de 17 à 20 ans, qui ont avoué les faits et ont été placés en détention préventive, a annoncé samedi la police cantonale argovienne. Ils ont apparemment agi par xénophobie. Personne n'avait été blessé lors de cette attaque. Un projectile avait été lancé contre une fenêtre, sans la briser. Le liquide, vraisemblablement de l'essence, avait entièrement brûlé avant de s'éteindre. Les dégâts à la fenêtre et à la façade sont de l'ordre de plusieurs centaines de francs. Selon les premiers éléments, les auteurs ont bu de l'alcool dans un restaurant le samedi de Pâques avant de décider de s'en prendre au centre d'accueil. Ils ont rempli d'essence une bouteille de bière qu'ils ont lancée contre le bâtiment. AP

## DEMANDE DE PROLONGATION DU MORATOIRE

# Les OGM se propagent aussi par l'eau

### ISOLDA AGAZZI

«Cela fait vingt ans qu'on fait de la recherche sur les OGM et on a surtout étudié leur dissémination par le pollen. Or, l'ADN de ces organismes peut se transmettre aussi par l'eau contenue dans les sols, qui atteint les nappes phréatiques et finit par couler dans les fontaines – et aussi par les eaux de ruissellement, qui se déversent dans les cours d'eau», affirme John Poté, chercheur à l'Institut Forel de l'Université de Genève, invité récemment par Stop OGM – la plateforme romande qui a coordonné la campagne pour le moratoire – à Genève.

Quand les plantes transgéniques sont fauchées et que, avec l'arrivée des premières pluies, les sols se dégradent, les restes peuvent ruisseler à la surface de la

terre, ou s'y infiltrer. Et être transportés sur de longues distances. Ces recherches avant-gardistes ont été confirmées par des tests au Canada sur le maïs et le soja transgéniques, et en Chine sur la papaye génétiquement modifiée.

Le problème, avec les OGM, c'est qu'on ne sait pas où on va. Et on ne risque pas de le savoir, non plus, à l'échéance du moratoire. «Mais ce programme va se terminer en juin 2011, alors que le moratoire prendra fin le 27 novembre 2010», souligne Sylvain Fattetbert, de Stop OGM. «Autant dire que les résultats ne seront pas encore connus. A l'approche de la mi-temps du moratoire, nous demandons qu'il soit prolongé d'au moins trois ans, pour terminer la recherche, discuter les conclusions et en tirer les consé-

quences politiques.» Sans prolongation du moratoire, la mise en culture de plantes génétiquement modifiées sera possible dès 2011.

Les études en question portent sur l'écologie du sol et la biodiversité, le comportement des consommateurs, le rôle des médias, l'évaluation et la gestion du risque encore largement méconnu. Car en Suisse, le problème de la coexistence de plantes avec et sans génie génétique se pose de façon particulièrement aiguë. Il n'est pas clair, non plus, si une «agriculture transgénique» serait plus rentable et plus écologique que l'agriculture conventionnelle. Et finalement, des doutes sérieux subsistent quant à l'acceptation des OGM par la société et à leurs éventuels avantages pour les consommateurs. INFOSUD